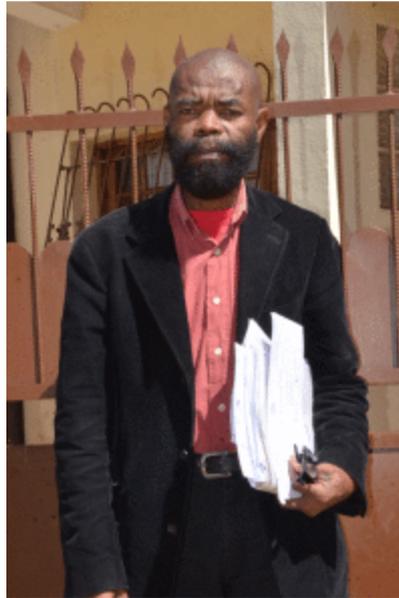


Travailleurs migrants : Une vague de 300 personnes s'apprêtent à partir en Arabie Saoudite

Midi Madagasikara – 07/05/15



Omar Camille Mektoub, directeur administratif de la société Labaïka, affirme être en règle quant à l'envoi des jeunes travailleurs malgaches en Arabie Saoudite.

Seront-ils autorisés à partir puisque le Ministère de tutelle ne semble pas du tout au courant de la vague de travailleurs en partance pour un pays du Golf? Trop de cas de victimes de maltraitance, voire des morts, ont fait une mauvaise publicité aux emplois dans les pays arabes. L'association « Labaïcka » affiche pourtant l'optimisme.

300 jeunes Malgaches sont sur le point de migrer en Arabie Saoudite pour des raisons professionnelles. « C'est pour y trouver du travail stable et rentable en fonction de leur compétence et leurs diplômes », selon les explications d'Omar Camille Mektoub, directeur administratif d'une société privée dénommée « Labaïcka », qui a son siège à Mahazoarivo. Celle-ci serait la filiale d'une grande compagnie dénommée SMASCO (Saudi Manpower Solutions Company), en Arabie Saoudite. Le départ de ces travailleurs migrants malgaches est donc prévu pour le 23 mai prochain, après avoir rempli toutes les conditions nécessaires à leur migration, à savoir: une copie de naissance, une visite médicale, un bulletin n°3, un accord de l'Etat Malgache que l'association se charge elle-même d'obtenir, et des dossiers de traçabilité. Et ils y resteront pour une durée de 2 ans renouvelable, selon toujours les explications. En fait, comme à l'accoutumée, ils proviennent généralement des ex-provinces de Madagascar, « mais également de Tana », précise Omar Camille M. Et la plupart de ces jeunes Malgaches ont été réunis hier, à Mahazoarivo, pour des séances d'informations sur leur parcours dans les pays du Golf. « Balayeurs de rue, pilote d'avion, paramed, ingénieur,... ils occuperont tous les postes disponibles fournis par la compagnie, suite à une formation sur le métier et la langue. Et ils pourront gagner jusqu'à 400 dollars pour salaire, mais via un compte bancaire que la compagnie ouvrira en leur nom », poursuit Omar C.M.

Autorisation spéciale. Et lui d'insister sur le fait que sa société n'est pas une agence de placement. « Nous sommes une société de prestation de services et travaillons pour la compagnie susmentionnée. Nous recrutons des personnes ayant un certain niveau intellectuel et qui sont généralement de sexe mixte, contrairement à ces agences qui n'envoient que des femmes via Internet, clandestinement », rajoute-il. Avant de dire que les informations véhiculées dans les médias concernant les trafics de personnes en Arabie Saoudite ne sont que « diabolisation de la situation des travailleurs malgaches dans ce pays ». Il va même jusqu'à affirmer : « grâce aux nombreuses démarches que nous avons déjà effectuées auprès de la Primature, la Présidence, ainsi que tous les ministères pouvant être concernés par l'envoi des travailleurs migrants à l'étranger, nous avons finalement obtenu une autorisation spéciale qui nous permet d'envoyer des travailleurs malgaches seulement en Arabie Saoudite ».

Coopération bilatérale. En fait, faut-il rappeler l'existence d'une décision relative à la suspension de l'envoi des travailleurs malgaches dans les pays à haut risque qui, semble-t-il, est toujours en vigueur ? Mais à ce sujet, le

premier responsable de ladite société de dire que « dans l'art. 5 de cette décision d'interdiction, il est stipulé que si un accord bilatéral existe entre les deux pays concernés, une dérogation spéciale sera attribuée à l'endroit du pays envoyeur. Ce qui abroge la suspension ». En voulant se montrer déterminé, lui de rajouter que: « le ministre de la Fonction Publique, du Travail, et des Lois Sociales, Maharanty Jean de Dieu, accompagnera même ces jeunes travailleurs malgaches en Arabie Saoudite pour y constater de visu toutes les conditions d'accueil de ces migrants, et par la même occasion, signera un accord bilatéral entre Madagascar et le Royaume de l'Arabie Saoudite pour marquer l'ouverture d'une coopération économique entre les deux pays ».

Pas au courant. Toutefois, questionné sur le sujet, le Ministère de tutelle, par le biais de son directeur des Travailleurs Déplacés, en la personne d'Ingy Ange Simonia, affirme « ne pas du tout être au courant de l'existence de toutes ces démarches mentionnées par Omar Camille Mektoub ». « Certes, nous avons déjà pensé à la levée de cette suspension, mais aucune décision n'a été prise à ce sujet. Et la personne en question a déjà demandé l'abrogation de celle-ci, mais jusqu'ici, nous avons toujours refusé. Ce qui dit que nous ne sommes pas encore en mesure de dire que le Ministre en personne va partir en Arabie Saoudite comme il a affirmé pour cette signature d'accord de coopération bilatérale », dit-elle. En tout cas, le premier responsable de la société *Labaïcka* de souligner que ces jeunes ne sont encore que la première vague. Qui dit vrai et qui dit faux ? En tout cas, le MINFOP d'affirmer qu'il mène sa petite enquête à ce sujet. Et les syndicats auront également leur mot à dire.

Arnaud R.

Source : <http://www.midi-madagasikara.mg/societe/2015/05/07/travailleurs-migrants-une-vague-de-300-personnes-sappretent-a-partir-en-arabie-saoudite/>